

Compte-rendu du Conseil Municipal d'AUTECHAUX du Jeudi 12 Avril 2018

Etaient présents :

Jean-Yves BRUNELLA, Cyril BLANCHOT, Michel VALET, Jacqueline JEANNENOT, Claude GARNERET, Hervé JEANNENOT, Séverine VOIDEY, Sophie LEPARLIER

Etaient absents excusés : Annie ANDRE et Patrick AMIOTTE

Secrétaire de séance : Sophie LEPARLIER

Monsieur le Maire demande l'ajout d'1 délibération à l'ordre du jour :
- Desserte électrique d'un lotissement communal

1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 Février 2018

Approuvé à l'unanimité des membres présents

2) Délibération n° 11/2018 : Commune - Approbation du CG 2017

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2017

La balance générale de l'exercice 2017 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	437 015,36 €
Recettes d'investissement	577 162,58 €
Excédent	140 147,22 €
Dépenses de fonctionnement	255 817,17 €
Recettes de fonctionnement	465 304,59 €
Excédent	209 487,42 €

En conséquence,

- le déficit global d'investissement de clôture s'élève à - 203 169,40 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 855 724,71 €, après intégration du résultat de l'AF de 98,52 € (Dissolution du 31/08/2017)

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2017
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 8

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

3) Délibération n° 12/2018 : Commune - Vote du Compte Administratif 2017

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2017

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017.

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

4) Délibération n° 13/2018 : Commune - Taux communaux d'imposition Année 2018

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal vote pour l'année 2018 les taux communaux suivants :

- Taxe d'habitation 9,34 %
- Taxe foncière (bâti)..... 5,45 %
- Taxe foncière (non bâti)..... 7,72 %

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

5) Délibération n° 14/2018 : Commune - Affectation des résultats

A la clôture de l'exercice 2017, le résultat comptable à affecter s'élève à la somme de : 855 626,19 €.

Le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de 206 689,81 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en couverture du déficit d'investissement de clôture.

Le solde, soit la somme de 649 034,90 € (648 936,38 € + 98.52 € correspondant à l'intégration du résultat de dissolution de l'AF), est repris au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

6) Délibération n° 15/2018 : Commune - Vote du Budget Primitif 2018

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 419 525,00 €	Total dépenses : 515 762,27 €
Total recettes : 1 007 869,40 €	Total recettes : 515 762,27 €

Reconnait un excédent de fonctionnement de 588 344,40 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

7) Délibération n° 16/2018 : Service Eau et Assainissement - Approbation du CG 2017

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2017

La balance générale de l'exercice 2017 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	33 173,70 €
Recettes d'investissement	12 741,06 €
Déficit	- 20 432,64 €
Dépenses de fonctionnement	65 537,19 €
Recettes de fonctionnement	31 015,29 €
Déficit	- 32 521,90 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 41 407,35 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 16 621,04 €

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2017
- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

8) Délibération n° 17/2018 : Service Eau et assainissement – Vote du Compte Administratif 2017

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2017

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017.

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

9) Délibération n° 18/2018 : Service Eau et Assainissement – Vote du Budget Primitif 2018

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 44 310,38 €	Total dépenses : 33 489,34 €
Total recettes : 44 310,38 €	Total recettes : 54 148,41 €

Reconnait un excédent d'investissement de 20 659,07 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

10) Délibération n° 09/2018 : Service Lotissement – Approbation du CG 2017

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2017

La balance générale de l'exercice 2017 s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	106 369,05 €
Recettes d'investissement	106 369,05 €
Excédent	0,00 €
Dépenses de fonctionnement	102 469,05 €
Recettes de fonctionnement	106 369,05 €
Excédent	3 900,00 €

En conséquence,

- l'excédent global d'investissement de clôture s'élève à 0 €
- l'excédent global de fonctionnement de clôture s'élève à 0 €.

Ces résultats sont conformes avec ceux retracés dans le compte de gestion du receveur.

Après avoir pris connaissance des documents, les membres du Conseil :

- approuvent le compte administratif 2017

- constatent la conformité des comptes avec les résultats issus du compte de gestion du receveur.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

11) Délibération n° 20/2018 : Service Lotissement - Vote du Compte Administratif 2017

Le 1^{er} adjoint présente le compte administratif 2017

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Après avoir pris connaissance des documents, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017.

Voix POUR : 7 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

12) Délibération n° 21/2018 : Service Lotissement - Vote du Budget Primitif 2018

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 à savoir :

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Total dépenses : 306 369,49 €	Total dépenses : 270 369,05 €
Total recettes : 306 369,49 €	Total recettes : 270 369,05 €

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

13) Délibération n° 22/2018 : Desserte électrique d'un lotissement communal

Le Maire expose au Conseil Municipal les modalités de desserte électrique intérieure du projet de lotissement communal situé « A Sonlavelle ».

La maîtrise d'ouvrage des travaux de desserte électrique à réaliser à l'intérieur du périmètre de l'opération est assurée par le SYDED.

L'estimation prévisionnelle du coût total de l'opération s'élève à 13 860 € TTC. Les coûts inhérents à chaque catégorie de travaux, ainsi que les préfinancements et participations financières réciproques sont précisés dans le document « répartition financière prévisionnelle ».

Les modalités présentées ci-avant pour la réalisation de l'opération sont détaillées dans la convention jointe et ses annexes.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré :

- 1) S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune
- 2) Demande au SYDED d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux définis ci-dessus
- 3) Autorise le Maire à signer la convention pour la maîtrise d'ouvrage et le financement de la desserte électrique du lotissement communal et à signer tous documents utiles au bon déroulement de l'opération.
- 4) S'engage à fournir au SYDED l'ensemble des pièces mentionnées dans la convention susvisée.

Voix POUR : 8 Voix CONTRE : 0 Abstention : 0

Séance levée à 22h00